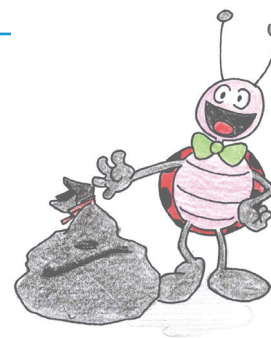


A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016



**LES EMBALLAGES RECYCLABLES** seront collectés dans les bacs roulants tous les 15 jours. Pensez à sortir votre bac la veille au soir. Un guide de tri vous sera remis lors de la distribution du bac.

**LES ORDURES MENAGERES** seront collectées une fois par semaine, en sac ou en bac. Pensez à sortir votre contenant la veille au soir.

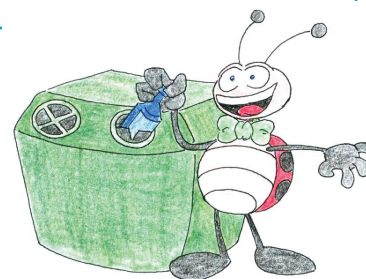


**COMPOSTAGE :**

Vous pouvez acquérir un composteur 320L en plastique recyclé, au prix de 15€ (règlement par chèque uniquement à l'ordre du trésor public). Nous vous rappelons qu'un seul composteur est accordé par foyer. Rapprochez-vous de la CCOG.

**LES EMBALLAGES EN VERRE** doivent toujours être déposés dans les colonnes situées sur votre commune.

*N'hésitez pas à les stocker dans votre ancienne caissette pour faciliter le transport !*



**JOURS DE COLLECTE :**

Ils seront communiqués lors de la remise des bacs.

**ATTENTION :**

**NE PAS UTILISER** les bacs jaunes avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Ils ne seront pas collectés.